PAGE DES PARENTS

LES OUTILS COOPÉRATIFS

— « De mon temps, dites-vous, nous avions nos livres à nous, que nous nous transmettions d'aîné à cadet et dont nous n'étions pas peu fiers, même si nous rechignions à les lire... Les progrès se mesuraient à l'ampleur du cartable... »

Le temps n'est pas si loin même où l'écolier, moins chargé en livres, transportait aussi son encrier et la bûche pour chauffer la classe en hiver. Cela vous fait sourire aujourd'hui. C'est si simple d'avoir des encriers communs et un chauffage payé par la collectivité.

N'en doutez pas, vos petits-enfants souriront à leur tour en pensant que tous les écoliers de 1947 possédaient des livres semblables, qu'ils avaient payés fort cher et pour un profit parfois bien relatif.

Car la vie marche. Le collectif prime de plus en plus l'individuel : les voyageurs se coudoient dans les transports en commun ; les musées, les bibliothèques publiques, les jardins, les œuvres d'art sont placés sous la responsabilité du public. La guerre, et cette lourde après-guerre, ont encore accentué cette inéluctable évolution.

Notre école se met tout simplement à l'unisson du milieu ambiant. Ne vous étonnez pas si s'accroît chez nous le nombre des services et des outils coopératifs, qui n'appartiennent pas en propre à chacun de vos enfants, mais qui leur appartiennent en commun, dont ils ont le libre usage, mais dont l'acquisition serait impossible sous le régime de la propriété individuelle : imprimerie à l'école, fiches, livres de travail, cinéma, disques, jardin scolaire.

Vous disiez : mon atlas, mon encrier... Ils s'enorgueillissent : notre imprimerie, notre journal, notre atelier, notre coopérative... Car c'est leur coopérative qui gère la propriété commune...

Un monde nouveau naît sous vos yeux. Nous préparons nos enfants à affronter avec audace et succès la société coopérative de demain.

Si vous désirez joindre cette page à votre journal, vous pouvez nous passer commande de cette fiche. Les dix : 5 francs.